

## **LES JARDINS PARTAGÉS DES 13/14**

### **INTRODUCTION**

À l'heure où la moitié de la population mondiale habite en ville, le contact avec la nature n'aura jamais été aussi fragile, mais toujours aussi indispensable.

Dans ce milieu urbain, les jardins partagés sont une des réponses possibles à intégrer aux politiques publiques d'urbanisation. Ils se définissent comme des espaces de proximité à l'initiative de collectifs d'habitants, d'associations, cultivant ensemble fruits, légumes et plantes. Mais ils sont surtout des lieux où la solidarité, le respect de l'autre, l'éducation à l'environnement, le partage, la rencontre sont de mise.

Approche historique rappelant l'origine ouvrière de ces jardins, aménagement du territoire pour des quartiers lourdement urbanisés, enjeu culturel et social lié à la transmission des savoirs et savoir-faire, rôle environnemental et paysager, le jardin partagé est un modèle du concept de développement durable, ayant une approche sociale et favorisant la biodiversité.

Il s'exerce dans le cadre d'une démocratie de proximité et participative.

### **NAISSANCE D'UN JARDIN PARTAGÉ A FONT OBSCURE**

À l'origine, en 2008, un projet porté par le centre municipal de Font Obscure s'intéresse à deux mille mètres carrés libres, situés en prolongement du parc du même nom.

La mairie des 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements, gestionnaire de cet équipement, consciente des enjeux liés à l'agriculture urbaine, ouvre les voies de ce chantier, situé au cœur d'un habitat très dense.

En 2009, une première étude est confiée à l'Université de Provence qui délègue des étudiants en Master paysager. Les associations du secteur sont consultées. Un comité de pilotage est constitué.

Rapidement, une vingtaine d'associations et partenaires en pose les fondations :

- Construire localement un monde solidaire, respectueux de la planète
- Un jardin accessible à tous et à toutes les « cultures »
- Un lieu pouvant évoluer au fur et à mesure de son développement
- Un aménagement tenant compte du développement durable
- Une accessibilité garantie aux personnes à mobilité réduite ou victimes d'autres handicaps.

En 2010, une charte est pensée, un règlement intérieur proposé. Ce texte et des conventions d'objectifs sont délibérés par le Conseil d'Arrondissements de la Mairie du 7<sup>e</sup> Secteur avec chaque association. Elles précisent le co-portage du développement de ce jardin urbain. Le Conseil municipal de Marseille a aussi délibéré la Charte des jardins partagés en mars dernier.

### **La biodiversité s'y installe :**

- Une parcelle pédagogique à destination des enfants et adolescents des écoles et centres de loisirs
- La culture de plantes médicinales par l'Association « Cultures et Culture »
- Les variétés utilisées en cosmétique par l'Institut de Beauté Solidaire « Hygia » de Malpassé
- Une vocation thérapeutique pour le foyer « Astrée« Samsah » (traumatisés crâniens), Mont Riant, Mas Bellevue des rencontres entre des publics qui ne se côtoient pas
- Un espace d'expérimentation, d'information, de ressources et de relais sur le territoire 13/14
- Un espace de participation citoyenne active des habitants associé à toutes phases du projet et de son évolution, représentés au sein d'un comité de pilotage
- Les chemins se construisent avec les acteurs locaux tels Le Temps des Cerises, SAFI, Colinéo Assenemce, les AMAP, les A amap, assiettes de charme.
- Le compostage s'y installe avec « Jardilien ».

Si l'objectif de production y existe, il est secondaire. Il s'agit avant tout d'un lieu d'apprentissage à la liberté mesurée, un lieu de parole, un lieu d'écoute et de partage, un lieu social indispensable à tous.

## **DES GRAINES D'EXPERIENCE, LANCEES AUX QUATRE VENTS POUSSERONT JUSQU'EN 2013 ET AU-DELA**

Jardins d'agrément, potagers, jardins pédagogiques, réserves de biodiversité urbaine, terrain de jeux, théâtres de proximité, peut-être tout cela à la fois, les jardins partagés réinventent les rapports entre HUMAINS.

Ils ouvrent d'innombrables portes : scientifiques, environnementales, artistiques, culturelles, sociales (...).

Les Journées européennes du Patrimoine, les 18 et 19 **septembre 2010** ouvriront « le bal » des jardins partagés des 13/14 en inaugurant celui de Font Obscure.

Cette journée « portes ouvertes » sera animée par les associations engagées sur les parcelles.

Des porteurs de projets identiques seront aussi présents.

Histoires gardées et regards croisés seront inscrits en photographies avec l'intervention de « CamàYeux ».

### **● 2011 mettra à l'honneur le thème de la solidarité**

Création d'une agora d'échanges des savoirs et savoir faire sur les thèmes de la terre, l'eau, le soleil, le vent, favorisant la rencontre de l'habitant et l'acteur associatif

Socialisation des savoirs et le partage : de la culture à l'assiette, des pratiques agronomiques, la récupération, échanges pour le développement durable

Collaboration avec le Secours Populaire, la banque alimentaire, concours de soupe au pistou - dont la recette sera reversée à ces œuvres caritatives

Organisation de l'économie solidaire par la distribution de paniers solidaires

Mise en place de la journée " troc de semences "

### **● 2012 sera l'année de l'art aux jardins :**

Les exemples sont nombreux qui montrent que le « jardinier » en fait toujours plus que nécessaire, avec un supplément d'âme et de poésie, donné aux objets du quotidien.

- De l'art à la culture de l'olivier : l'association SAFI proposera tout au long de l'année des ateliers sur l'olivier, la découverte botanique, la visite d'exploitation, le travail partenarial avec l'association Colinéo-Assenemce et une exploitation oléicole ;

- La taille d'arbres producteurs sera abordée (olivier, amandier par exemple).
- La culture de balcons, un concours d'épouvantails seront favorisés
- La biodiversité sera à l'honneur avec la découverte d'un écosystème local.
- Un jardin aux papillons rejoindra ses aînés à Montolivet, tout proche, et à Digne-les-Bains, précurseur en 1993.

- **En septembre 2013 :**

- Une carte-promenade reliera les territoires aménagés
- Un pique-nique solidaire réunira des centaines de convives
- Des tableaux végétaux, des jeux d'ombre et de lumière raconteront l'œuvre de la nature et le travail de l'homme
- Des contes à déguster, de la musique en instruments végétaux animeront les lieux de rencontres.

- Plus tard, la couverture de la L2 Nord offrira aux décideurs publics l'opportunité d'installer de nombreux espaces d'agriculture urbaine.

La révision du P.L.U. de Marseille devra également consacrer, dès à présent, ce concept de politique publique apprenant à mieux vivre ensemble. La mairie de secteur s'assurera de l'inscription dans le document d'urbanisme, d'une trame « verte-bleue et douce » compatible avec les projets dans la perspective de développer un véritable maillage écologique, vert et de déplacement doux dans les 13/14.

## **CONCLUSION**

Les jardins partagés sont avant tout une aventure humaine qui favorise la rencontre entre des générations et les cultures. Ils permettent de tisser des relations entre les différents lieux de vie de l'arrondissement, écoles, maisons de retraite, hôpitaux...

Leur développement est souhaitable non seulement pour les utilisateurs de ces espaces mais pour l'ensemble de la collectivité.

Il s'agit d'une voie nouvelle d'une démocratie participative, permettant aux habitants d'améliorer leur cadre de vie.